

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le troisième conseil municipal de l'année 2018 se tiendra le mardi 3 avril 2018 en Mairie à partir de 18h30.

Nous vous rappelons que toutes les séances du conseil municipal sont publiques et que vous pouvez y assister.

A l'ordre du jour de mardi prochain : 12 rapports.

FINANCES

1. Demande de subvention dans le cadre de la politique de la Ville – recrutement saisonnier d'un médiateur à la piscine municipale.
2. Révision des tarifs de la piscine pour la saison 2018/2019 et création d'un tarif « jardin aquatique ».
3. Approbation du Compte administratif, des restes à réaliser et des comptes de gestion de l'exercice 2017 – « Commune » et « Transport ».
4. Affectation du résultat du budget « Commune ».
5. Vote des Budgets Primitifs 2018 « Commune » et « Transport ».
6. Approbation des délibérations résultant du vote du budget ; vote des taux 2018 : - Impôts locaux.
7. Attribution des subventions aux associations communales pour l'année 2018.
8. Prélèvement sous forme de contribution directe au profit du Syndicat Intercommunal de Voiries Agen-Centre (SIVAC), pour l'année 2018.
9. Contribution aux organismes de regroupement pour l'année 2018.

RESSOURCES HUMAINES

10. Comité Technique local commun des agents de la commune de Pont-du-Casse et du CCAS/MARPA : fixation du nombre de représentants du personnel.
11. Adoption d'un règlement de formation commun aux agents de la commune de Pont-du-Casse et du CCAS/MARPA.
12. Adoption d'un plan de formation mutualisé commun aux agents de la commune de Pont-du-Casse et du CCAS/MARPA.

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES